



FORMATION ARBITRE REGIONAL ET JUGE ARBITRE 1

Samedi 5 janvier 2019 de 9h00 à 18h00/Dimanche 6 janvier 2019 de 9h00 à 18h00

Salle I.C.R à NOISIEL Allée Voltaire

Suite à cette formation, les candidats seront convoqués aux examens AR et JA1, un dimanche matin à St Denis.

Ces examens valident la formation théorique. Ensuite, aura lieu la formation pratique sur du championnat par équipes avec le formateur départemental Christophe HEYMAN sur une date commune.

Pourquoi avoir un AR et JA 1 dans son club ?

Cette personne a la connaissance de tous les règlements quel que soit le niveau de l'équipe.

Il est référent sur tous les problèmes d'arbitrage et juge arbitrage,

Quelles sont les obligations ?

Chaque JA 1 doit officier 3 fois dans l'année pour valider sa saison au niveau départemental, régional ou national,

Aucune obligation pour les AR

Il doit se tenir informé des modifications des règlements et les transmettre aux membres de son club.

La formation est ouverte à toute personne licenciée à la FFTT. Il n'y a pas de limite d'âge.

Coût de la formation : Arbitrage (AR) **stage gratuit pour les Jeunes (- 18 Ans)**, 15 € pour le repas ;

Par stage : 90 € par jour pour les 18 ans et +. (75 € pour le stage et 15 € pour le repas), 45€ pour un deuxième stagiaire du même club (30€ pour le stage et 15 € pour le repas), gratuit pour un troisième stagiaire du même club (15€ pour le repas)

-Inscription Individuelle: Je joins un chèque d'un montant de € à l'ordre du CDTT 77.

-Inscription gérée par le club 77: Facturation mensuelle

Renseignements et inscriptions auprès de Christophe HEYMAN

6 Rue Eric Tabarly Apt F 77600 BUSSY ST GEORGES

06.71.73.21.91 ou par mail : christophe.heyman@wanadoo.fr

FEUILLE D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Age : N° Licence : Classement : Club :

Adresse :

Téléphone : E-mail :

Je m'inscris au stage à NOISIEL :

Arbitre le samedi 5 janvier 2019 : OUI NON

Juge arbitre le dimanche 6 janvier 2019: OUI NON

Retourner la (les) feuille (s) d'inscription par mail à :

Christophe HEYMAN: christophe.heyman@wanadoo.fr Et Catherine FAURE pour la facturation : cdtt77@gmail.com

Au plus tard pour le 22 décembre 2018. Merci de confirmer au préalable par mail ou par téléphone

Je souhaite recevoir une attestation de paiement : OUI NON